

● (1630)

Le député a soulevé un point très important. Malheureusement, nous ne pouvons pas, par manque de temps, considérer chaque secteur du monde agricole ni tous les autres secteurs qui seront frappés par l'accord conclu entre le premier ministre (M. Mulroney) et le président Reagan. Nous aurons peut-être l'occasion d'y revenir à une autre occasion.

M. Caldwell: Madame la Présidente, je suis heureux de participer à ce débat, car je vois une fois de plus que les partis d'opposition ont recours aux mêmes tactiques qu'ils utilisent depuis des mois, c'est-à-dire qu'ils essaient d'effrayer les Canadiens. Aujourd'hui, ils essaient d'effrayer le secteur agricole à propos des conséquences de l'accord bilatéral.

Ils ont mentionné qu'il limiterait la croissance des offices de commercialisation qui procèdent à la gestion des approvisionnements. Toutefois, le député n'a pas dit de quelle façon, car ce n'est tout simplement pas vrai. Il a parlé du nombre de poulets, de dindes et d'œufs qui entreront au Canada du fait de l'accord. Ce n'est pas vrai, et il le sait. C'est pour cela que l'opposition refuse d'entrer dans les détails de l'accord. Le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) le sait aussi, s'il comprend l'agriculture et s'il sait comment fonctionne le système de gestion des approvisionnements. Je ne suis pas sûr qu'ils sachent comment il fonctionne; ils ne doivent pas le savoir.

Ils ont également parlé de la diminution des possibilités de croissance des producteurs de fruits et de légumes. Comment cela se fera-t-il? Je l'ignore. Le Canada est un exemple au chapitre de l'exportation de fruits et de légumes, et cela ne changera pas.

Il y a une entreprise de ma circonscription, la H. J. Heinz, qui vend du ketchup aux États-Unis depuis quelques années. Elle a accru sa part du marché parce que son produit est de première qualité, et elle continuera après la réduction des tarifs.

Il existe aussi des serres dans ma circonscription. Un tout nouveau marché a été ouvert. Plutôt que d'expédier leurs produits à Montréal et Toronto, les producteurs pourront les expédier à Detroit, Chicago et d'autres villes sans avoir à payer de droits de douane. Ces producteurs voient les marchés qui s'ouvrent à eux et ont bien l'intention de s'y tailler une place.

Le député ne voit pas l'avenir de l'agriculture. L'agriculture changera, qu'il le veuille ou non. Il y a dix ans, les producteurs de ma circonscription expédiaient les tomates en paniers d'un boisseau. Aujourd'hui, ils en remplissent d'énormes wagons, et ces tomates sont déchargées à l'usine au moyen d'un système à eau. C'est toute la différence.

Il y a dix ans, les députés ne savaient pas à quoi ressemblait un concombre de serre, ces concombres anglais. Les gens croyaient qu'il s'agissait de courgettes. L'exportation de ces

Les subsides

concombres rapporte maintenant des millions de dollars dans ma circonscription.

Le député soutient que nous perdrons tout. Il a mentionné l'industrie vinicole de sa circonscription. Il y a aussi des producteurs de vin dans ma circonscription—je leur fais un peu de publicité gratuite, ce sont Pelee Island, Charal et Colio—et ils sont prospères. Ils envisagent avec optimisme d'expédier leurs vins sur les marchés de Detroit et Chicago.

M. Langdon: Oh, allons donc!

M. Caldwell: Le député d'Essex—Windsor ne comprend pas cela. Il veut ériger un mur tout autour du Canada, et tant pis pour nos exportations annuelles de 2,7 milliards de dollars.

Le député a aussi parlé de porc et dit que l'accord profiterait peu aux producteurs de viande rouge. Quelle ineptie. Trente p. 100 de notre production porcine sont exportés aux États-Unis à l'heure actuelle, quelque 676 millions de dollars de porcs l'an dernier. Voulons-nous avoir accès à ce marché ou voulons-nous encore nous emmurer et produire pour notre seule consommation? Voulons-nous que les producteurs ontariens réduisent leur production de 30 p. 100? Voulons-nous réduire au chômage ou à la faillite les Québécois qui transforment cette viande?

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je regrette de devoir interrompre le député, mais la période des questions et des observations est terminée, même si je vais donner une ou deux minutes à l'autre côté...

M. St. Germain: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Pourrait-on obtenir le consentement unanime de la Chambre pour poursuivre la période des questions et des observations sur l'allocation du député?

La présidente suppléante (Mme Champagne): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député en a-t-il terminé?

M. Caldwell: Eh bien, madame la Présidente...

M. Riis: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois qu'il convient absolument de poursuivre si c'est là le vœu des députés. Je suis certes disposé à le faire. Toutefois, la période est réservée aux questions et aux observations, non aux discours. Si le député veut prononcer un discours, il aura probablement l'occasion de le faire à un moment donné. Tenons-nous-en ici à des questions et à des observations afin d'assurer un certain échange.

M. Caldwell: Madame la Présidente, je répondais seulement à quelques-unes des questions soulevées par le député. Comme il a laissé beaucoup de questions sans réponse, j'ai cru bon de remplir les blancs. Je me demande s'il savait ce que cela donnerait.